



ADDENDA # 2

Date: le 15 janvier 2021

Titre: Formation avancée de conducteur de véhicules blindés

Le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement modifie par la présente, conformément au présent addenda, la Demande de propositions (DDP) pour la prestation de Formation avancée de conducteur de véhicules blindés, portant le numéro 21-179051-AWCT-SA. Le présent addenda fait partie de la DDP et a pour objet:

1. Répondre aux questions relatives à la DDP
2. Apporter des modifications à la DDP

Le présent addenda est émis avant la réception des offres afin de fournir des révisions et des clarifications aux documents d'appels d'offres.

QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1. Sous les pays où la formation peut être dispensée - l'Ouganda n'est pas listé. Pouvez-vous préciser ?

« O1 LIEU D'EXÉCUTION ET EXIGENCES LINGUISTIQUES » PAGE 14

R1. L'Ouganda n'est pas répertorié comme l'un des pays de la région C: Afrique. Les besoins de la région et du pays sont indiqués à l'annexe A, Énoncé des travaux, section 2.1 Lieu de formation.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES